



Quelques exigences communes sur les cours de récréation

Rappel des 7 règles de surveillance :

- **Observer**
- **Écouter**
- **Être attentif**
- **Être réactif**
- **Anticiper**
- **Se faire entendre**
- **Se déplacer**

1. Lorsque je suis de surveillance, **j'anticipe l'heure de sonnerie** pour être à mon poste le plus tôt possible. Pour une récréation à 10 h 35, je suis sur la cour dès 10 h 35. Je descends donc avec ma classe légèrement avant l'heure. Un groupe d'élèves ne peut pas rester sans surveillance ne serait-ce que quelques minutes.

2. **Lors des surveillances, je me déplace régulièrement :**

- Surveiller les angles morts
- Surveiller régulièrement les toilettes
- Se faire voir
- Se faire entendre, sans crier
- Ne pas rester assis

3. **Un enfant ne doit jamais rester seul dans une salle, un couloir ou dans une cour de récréation.**

4. **Certains gestes, jeux ou paroles d'enfants ne sont pas tolérés à l'école :**

Des gestes, des jeux :

- Se grimper l'un sur l'autre
- Jouer à se bagarrer
- Se suspendre aux mobiliers de cour : buts de hand, panneau de basket, aux branches des arbres
- Monter sur les tables de ping-pong et se cacher dessous
- Être debout sur les bancs
- Utiliser des ciseaux sur la cour de récréation (découpage, pliage)

Des paroles

- Les mots vulgaires
- Les moqueries
- Les surnoms

5. Certains lieux sont dangereux

- Les rampes des escaliers (Interdiction d'accès)
- La bordure de la rampe d'accès PMR (Interdiction d'accès)
- La rampe d'accès PMR (Interdiction d'accès)
- La structure de jeux (une surveillance active est demandée)

6. Certains lieux sont difficiles à surveiller :

- Proche de la « cabane APEL » : angle mort
- Entrée de la passerelle : angle mort
- Les toilettes : « utilisation des pinces à linge ? »

7. Des principes communs :

- Interdire les ballons que les élèves apportent de chez eux
- Pas de jeux de ballons avec les pieds sous les préaux
- Pas de jeux de ballons sur la cour du bas
- Le matériel utilisé doit être rangé
- Pas de jeux dans les toilettes
- Pas d'accès aux bâtiments pour les élèves sur temps de récréation
- La circulation dans les couloirs se fait en marchant en rang. L'enseignant conduit sa classe en récréation.
- Les vélos et trottinettes ne sont utilisés que dans la cour maternelle par les enfants de maternelle.



**Pas d'enfants à jouer
dans cette zone**

Interdiction rampe accès PMR



Interdiction aux rebords



Ne pas se cacher derrière la haie

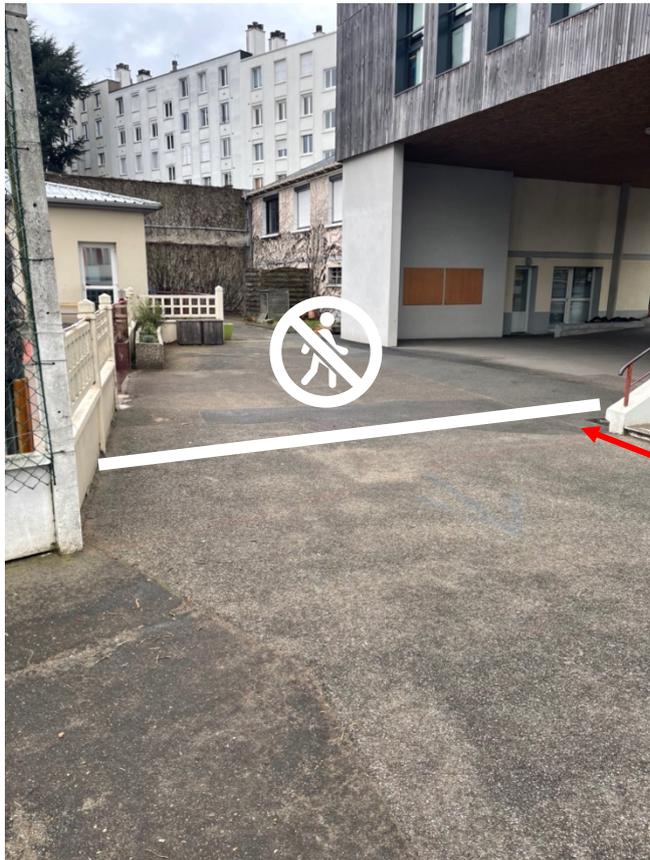
Limite à ne pas dépasser.



Limite à ne pas dépasser.



**Ne pas
marcher ou
glisser sur la
rampe et sur
le mur.**



**Ne pas
dépasser**